ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Iraq

Question écrite n° 42323

Texte de la question

M. Jean-Claude Buisine attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation sécuritaire en Irak. En effet, ce pays est secoué par une vague de violences qui ne cesse de s'amplifier depuis un an. Les trois derniers mois ont vu les bilans mensuels osciller entre 800 et 1 000 morts, confirmant une dégradation de la situation sécuritaire dans le pays et le retour au niveau de violence d'il y a cinq ans, au sortir d'une guerre civile entre chiites et sunnites. Selon l'ONU, en septembre dernier, la région de Bagdad a été la plus durement frappée avec 418 morts et 1 011 blessés, suivie par les provinces de Ninive, Diyala, Salaheddine, au nord, et d'Anbar, à l'ouest. Et d'après un bilan établi par l'AFP à partir de sources médicales et de sécurité, la journée la plus sanglante a été celle du 21 septembre lorsque plus de 90 personnes ont été tuées et 200 blessées, en particulier dans un attentat à la bombe contre des funérailles chiites dans le quartier de Sadr city à Bagdad. Devant cette situation, des centaines de milliers d'Irakiens ont déjà, depuis une décennie, fui leurs foyers. Dix ans après l'invasion américaine et le renversement de Saddam Hussein, l'Irak reste un foyer de forte tension et de grande instabilité. Face au chaos sanglant dans lequel replonge l'Irak, une position commune élaborée entre notre pays et nos partenaires européens, américains serait utile et nécessaire. Par conséquent, il aimerait lui demander de bien vouloir lui exposer les principaux axes et objectifs de la diplomatie française à l'égard de ce pays.

Texte de la réponse

La France souhaite voir l'Irak émerger comme un pays démocratique et prospère, respectueux des droits de l'Homme et débarrassé de la violence. Dans ce cadre, la France entretient un dialogue politique régulier avec les autorités irakiennes et fait valoir l'importance pour l'Irak de s'engager sur la voie d'un partenariat national inclusif, seul à même d'apporter une véritable stabilité et de répondre au défi de la violence. L'attachement de la France aux échéances électorales et au respect des droits de l'Homme y est régulièrement rappelé. La France souhaite aussi participer à la reconstruction économique du pays. La visite de la ministre du commerce extérieur les 9 et 10 octobre derniers à Bagdad a ainsi été l'occasion de mettre en avant le savoir-faire des entreprises françaises. Enfin, la France a développé plusieurs actions de coopération pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance démocratique et à la consolidation de l'Etat de droit, dans les domaines de la sécurité intérieure, de la justice et de la formation des cadres de l'appareil public et des collectivités locales. Cette politique s'inscrit dans le cadre de l'action de l'Union européenne pour qui le redressement de l'Irak constitue également une priorité. L'UE et l'Irak ont signé en mai 2012 un accord de partenariat et de coopération qui institue un dialogue politique structuré et régulier, prévoit une coopération pour promouvoir et protéger effectivement les droits de l'Homme en Irak et ouvre la voie vers un approfondissement des relations dans des domaines spécifiques, tels que le commerce et l'énergie. Les conclusions du conseil Affaires étrangères du 22 avril 2013 ont rappelé cet engagement européen à développer un partenariat de long terme avec l'Irak, tout en exprimant de fortes inquiétudes face à la détérioration de la situation politique, sécuritaire et en matière de droits de l'Homme. C'est ce dialogue exigeant que la France, avec ses partenaires européens, continuera de poursuivre avec l'Irak.

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE42323

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Buisine
Circonscription : Somme (3e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 42323
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères
Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 novembre 2013, page 11707
Réponse publiée au JO le : 10 décembre 2013, page 12884